



ATLAS DE LA **BIODIVERSITÉ** CHÂTEAUNEUF-GRASSE





EDITO

« Connaître pour mieux protéger. »

Telle est l'ambition de l'Atlas de la Biodiversité Communale que vous tenez dans vos mains.

En 2021, notre commune, accompagnée par le Conservatoire d'espaces naturels Provence-Alpes-Côte d'Azur, se lançait dans la réalisation d'un inventaire collectif de la faune et de la flore. Pour accompagner notre politique communale d'aménagement nous avons besoin d'un véritable outil d'aide à la décision. Cet Atlas est surtout une base de connaissances sur notre biodiversité. En fournissant des informations précises et fiables, il nous invite à nous informer sur la nature qui nous entoure, à l'observer, à l'admirer... et surtout à agir ! Notre patrimoine naturel est magnifique, mais il est aussi fragile ! Il est donc de notre devoir de le respecter et d'en prendre soin. C'est pourquoi mon équipe et moi-même continuerons d'œuvrer en faveur d'un avenir communal plus résilient et durable.

La réalisation de l'Atlas de la Biodiversité Communale a été accompagnée d'un grand nombre d'actions : révision du plan local d'urbanisme, mise en place de l'extinction lumineuse, projet alimentaire et agricole local, animation de l'équipe municipale à la fresque du climat, réalisation de challenges visant à valoriser les bonnes pratiques pour la préservation de la biodiversité châteauneuvoise..

Pour que les générations futures puissent également grandir dans ce bel écrin de verdure qu'est notre commune, agissons ensemble !

Emmanuel Delmotte

Maire de Châteauneuf Grasse

Vice-Président de la CASA



L'ABC DE CHÂTEAUNEUF-GRASSE

LE TERRITOIRE ET SON CONTEXTE

Châteauneuf-Grasse, commune du moyen-pays, a su conserver ses traditions agricoles et horticoles. Néanmoins, elle est soumise à de fortes contraintes d'aménagements avec le développement croissant de l'habitat urbain, des réseaux de voiries, transports, équipements, logistique, etc. En effet, Châteauneuf-Grasse se positionne stratégiquement à proximité de plusieurs pôles d'emplois dynamiques (le parc international de Sophia Antipolis de Valbonne, les bassins de vie de Grasse et d'Antibes) et de superstructures de transport (l'axe autoroutier A8, des aéroports de Cannes et de Nice). Pour autant, la commune s'est engagée à maintenir, organiser et développer son territoire en trois grands ensembles : les espaces naturels, les espaces agricoles, les zones économiques comprenant le bâti. Depuis une dizaine d'années, la commune mène différentes actions sur son territoire afin de valoriser son patrimoine naturel, principalement agricole, et de sensibiliser ses administrés et les scolaires au développement durable.

LA MISE EN PLACE D'UN ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE

En 2021, la commune de Châteauneuf-Grasse lance son Atlas de la biodiversité communale (ABC), pour mieux connaître la richesse de la biodiversité présente sur l'ensemble de son territoire, enrichir ses connaissances sur des groupes taxonomiques (faune et flore) jusqu'alors peu étudiés et sensibiliser les acteurs locaux pour la prise en compte de cette biodiversité.

Quatre objectifs pour la commune :

- Valoriser et préserver ses cours d'eau par le maintien, voire la restauration de corridors écologiques grâce à la Trame bleue
- Préserver des espaces verts en frange de zones urbanisées
- Concilier le développement de son territoire avec les enjeux de biodiversité pour un avenir durable et une qualité de vie pérenne
- Renforcer l'écocitoyenneté des habitants pour une meilleure compréhension de sa politique communale



LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE



1 BOIS DE SAINT-JEAUME

2 LES ADRETS

3 LA TREILLE

4 CHAPELLE
DE LA SAINTE-TRINITÉ

5 GOLF
DE LA GRANDE BASTIDE

6 PIÉCHAL

7 FONTAINE DE L'ORMEAU /
BRAMAFAN

8 TOURREVISTE

9 LES COLLES DU RIOU



LE CONSERVATOIRE D'ESPACES NATURELS DE PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur est un des 24 Conservatoires d'espaces naturels de France. Créé en 1975 sous statut associatif à but non lucratif, il est agréé au titre de la protection de la nature dans un cadre régional. Il bénéficie également d'un agrément au titre du débat public et d'un agrément Etat-Région, reçu le 6 juin 2014, au titre de l'article L.414-11 du Code de l'environnement. Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a pour objectif la conservation des espèces et des espaces naturels remarquables de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Son action s'articule autour de cinq axes majeurs :

CONNAÎTRE

- Réaliser des études scientifiques pour mieux connaître la faune, la flore, les habitats naturels et déterminer les enjeux de conservation.
- Effectuer des inventaires et des suivis écologiques pour évaluer la pertinence des actions mises en œuvre.
- Capitaliser et diffuser les connaissances sur le patrimoine naturel régional.

GÉRER

- Réaliser pour chaque site acquis ou conventionné, un plan de gestion sur plusieurs années, qui définit les enjeux écologiques, les usages et les actions à mettre en œuvre.
- Assurer la gestion de ces espaces naturels : restauration, aménagement, entretien, animation et, si nécessaire, police de l'environnement.

PROTÉGER

- Acquérir, louer des terrains remarquables pour leur biodiversité, passer des conventions avec des propriétaires publics ou privés, afin de garantir la protection des sites à long terme.

VALORISER

- Informer et sensibiliser le public pour l'amener à prendre conscience de la valeur patrimoniale des espèces et de leurs habitats, et de la nécessité de les conserver pour les générations futures.

ACCOMPAGNER

- Proposer à l'Etat et à ses établissements, aux collectivités territoriales et à leurs groupements un accompagnement dans la définition, l'animation, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques publiques en faveur de la préservation de la biodiversité et des territoires ruraux.



©C.MONNET-CEN PACA

CONNAÎTRE



©V.MARIANI-CEN PACA

GÉRER

CHIFFRES CLÉS

116 SITES
GÉRÉS

18 647 HA
PROTÉGÉS

10 PLANS NATIONAUX
D'ACTION

1 PROGRAMME
LIFE

55 SALARIÉS
POUR 40 ETP

140 PARTENAIRES
PUBLICS ET PRIVÉS

600 ADHÉRENTS

1 ECOMUSÉE
RÉSERVE NATURELLE NATIONALE

80 ACTIVITÉS
NATURE PAR AN

VALORISER

© ELANFRANCOI - CEN PACA



PROTÉGER

© S. BEUCE - CEN PACA



ACCOMPAGNER

© L. KELLER - CEN PACA



© L. CHEVALLIER - CEN PACA

L'ABC DE CHÂTEAUNEUF-GRASSE

QU'EST-CE-QUE C'EST ?

L'Atlas de la biodiversité communale (ABC) est un inventaire des milieux et des espèces sur un territoire donné. Il implique l'ensemble des acteurs d'une commune en faveur de la préservation de son patrimoine naturel.

La réalisation de cet inventaire démarre par une synthèse des connaissances actuelles. Il est alors possible de définir les inventaires à mener en priorité et un calendrier de prospections. Les résultats issus de ce travail sont analysés, ces derniers permettent de cartographier les enjeux de biodiversité à l'échelle du territoire étudié et de les intégrer dans les démarches d'aménagement et de gestion des collectivités.

La mobilisation des citoyens est un élément-clé des ABC. En effet, ces derniers sont invités à participer à la connaissance au travers d'évènements grand public (animations, sorties, conférences, stands...), et à transmettre leurs observations de la faune et de la flore. Cela permet de favoriser le partage des connaissances, la sensibilisation et l'implication volontaire de chacun pour inscrire durablement les actions de préservation du patrimoine naturel dans les plans d'actions définis.



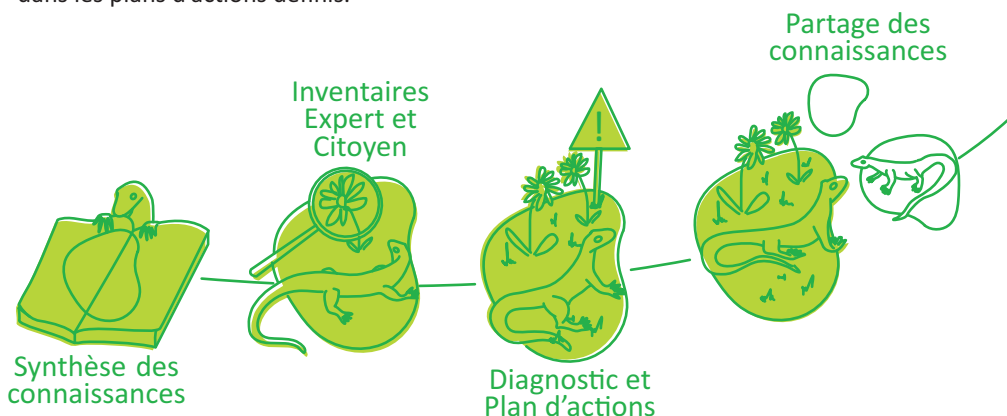
© D.COLLANGE - CEN PACA

Les missions du CEN PACA dans le cadre de l'ABC :

La réalisation d'inventaires naturalistes sur plusieurs groupes taxonomiques (faune et flore)

L'information et la sensibilisation à destination des résidents de la commune

La restitution des résultats d'inventaires face aux enjeux de la commune









UNE PREMIÈRE
**FENÊTRE SUR
LA NATURE**
À CHÂTEAUNEUF-GRASSE

L'ABC DE CHÂTEAUNEUF-GRASSE

UN INVENTAIRE SUR QUOI ?



LA FLORE ET LES HABITATS



LES OISEAUX



LES INSECTES



LES REPTILES
ET AMPHIBIENS

L'ABC DE CHÂTEAUNEUF-GRASSE

DES MILIEUX PASSÉS À LA LOUPE

LA NATURE EN VILLE



LES MILIEUX OUVERTS ET AGRICOLES



LES HABITATS HUMIDES ET LA RIPISYLVE



LES MILIEUX FORESTIERS



© M. SEBILLE - CEN PACA

11
ESPÈCES
D'ODONATES



© U. SCHUMPP - CEN PACA

595
ESPÈCES
VÉGÉTALES



103
ESPÈCES DE
PAPILLONS DE JOUR
ET ZYGÈNES



© S. RICHAUD - CEN PACA

LES CHIFFRES CLÉS

SUR LA COMMUNE

© C. DELCLAUX - CEN PACA

47

ESPÈCES
D'ORTHOPTÈRES



10

ESPÈCES DE
REPTILES



© F. PLAULT - CEN PACA

© P. DESRIAUX - CEN PACA

3 ESPÈCES
D'AMPHIBIENS



156

ESPÈCES
D'OISEAUX



© J.-C. TEMPIER - CEN PACA

1080 ESPÈCES
ACTUELLEMENT CONNUES

LA RÉGION PACA ABRITE...

UNE FORTE BIODIVERSITÉ



85%

DES
OISEAUX NICHEURS
PRÉSENTS EN
FRANCE MÉTROPOLITAINE



87%

DES
ODONATES
PRÉSENTS EN
FRANCE MÉTROPOLITAINE

DE GRANDES RESPONSABILITÉS



6,7%

DES
PAPILLONS DE JOUR
ET ZYGÈNES

MENACÉS DE DISPARITION
OU ÉTEINTS



10,8%

DE LA
FLORE
MENACÉE DE DISPARITION

LES **CHIFFRES**

CLÉS
À LA LOUPE

LA BIODIVERSITÉ À CHÂTEAUNEUF-GRASSE

PAPILLONS DE JOUR ET ZYGÈNES



103
ESPÈCES



254
ESPÈCES

= CHÂTEAUNEUF-GRASSE
 = RÉGION PACA



ORTHOPTÈRES



180
ESPÈCES

47
ESPÈCES



REPTILES



32
ESPÈCES

10
ESPÈCES

NOUVELLES ESPÈCES OBSERVÉES LORS DE L'ABC

FLORE

490

105



FAUNE

411

74



LA MOBILISATION CITOYENNE

Un des axes de l'ABC consiste à déployer des actions visant l'intégration de l'ensemble des acteurs locaux (citoyens, habitants, élus) dans cette démarche. Les «sciences participatives» sont des outils permettant de solliciter et d'informer le grand public du patrimoine naturel qui l'entoure. Elles donnent l'occasion aux citoyens volontaires de participer à des inventaires naturalistes, de collecter des données, d'apprendre à observer la faune et la flore environnantes. Elles ont pour vocation d'éduquer et de sensibiliser les habitants et les élus de la commune aux enjeux de la biodiversité à travers l'implication citoyenne et la pédagogie par l'action. A proximité directe de leur lieu de vie, les citoyens peuvent découvrir des zones de biodiversité et développer une meilleure compréhension de la fragilité de ces espaces. Les citoyens peuvent ainsi s'impliquer dans leur préservation en devenant acteurs à part entière de cette mission.



Au cours de cet ABC, le CEN PACA a assuré la formation, la coordination et l'encadrement des citoyens bénévoles. Il s'agissait plus concrètement de :

- accompagner les participants sur le terrain et leur transmettre des connaissances
- mettre à disposition des citoyens des outils de méthodologie et d'identification de la biodiversité communale
- communiquer des informations et entretenir des échanges entre volontaires et naturalistes



PLUS DE
500
PERSONNES
SENSIBILISÉES
(SCOLAIRES, FAMILLES,
CITOYENS ET ÉLUS)

**1 CLIP
VIDÉO**
DISPONIBLE SUR
LA CHAÎNE YOUTUBE
DE LA COMMUNE

1 FORMATION
DES AGENTS TECHNIQUES
DE LA COMMUNE À LA
PRÉSERVATION DE LA
BIODIVERSITÉ

PRÈS D'
**UNE
QUINZAINÉ**
D'ÉVÈNEMENTS ORGANISÉS
(CONFÉRENCES, CONCOURS PHOTOS,
EXPOSITIONS, STANDS ET
ANIMATIONS, INVENTAIRES
CITOYENS, ETC.)

64
ESPÈCES OBSERVÉES
PAR LES CITOYENS
CONTRIBUTEURS DONT
LA MAUVE PONCTUÉE *MALVA PUNCTATA*
L'OPHRY'S DE PROVENCE *OPHRY'S PROVINCIALIS*
L'ANÉMONE COURONNÉE
ANEMONE CORONARIA
LA CORONELLE GIRONDINE
CORONELLA GIRONDICA

PRENEZ LE TEMPS,
OBSERVEZ
LA NATURE
AUTOUR DE CHEZ VOUS

**MINI
GUIDE**





CHAQUE GRAND TYPE DE MILIEU NATUREL ET SEMI-NATUREL EST PRÉSENTÉ AU TRAVERS...

...D'UNE FICHE QUI PROPOSE

UN APERÇU
DES AMBIANCES



LES ESPÈCES
QUI Y VIVENT
(Nom français et
nom scientifique)



LES HABITATS HUMIDES ET LA RIPISYLVE



P

Orchis
à fleurs lâches
Anacamptis laxiflora



P VU

Héron pourpré
Ardea purpurea



P NT

Couleuvre vipérine
Natrix maura



UN PICTOGRAMME SUR LA PHOTO INDIQUE QUAND L'ESPÈCE EST :

PROTÉGÉE



MENACÉE



QUASI-MENACÉE

VULNÉRABLE

EN DANGER

Liste rouge régionale des espèces menacées



EN BONUS :
UNE RUBRIQUE DÉDIÉE A LEURS
PETITES HISTOIRES.



LA NATURE EN VILLE





© U.SCHUMPP - CEN PACA

Jusquiame blanche
Hyosciamus albus



© U.SCHUMPP - CEN PACA

Escargot de Nice
Macularia niciensis

P



© J.-C. TEMPIER - CEN PACA

**Tarente
de Maurétanie**
Tarentola mauritanica

P



© L.WAGNER - CEN PACA

L'HIRONDELLE DE ROCHERS

L'Hirondelle de rochers *Ptyonoprogne rupestris* est relativement grande (d'une longueur d'environ 15 cm) avec un cou large, finement tachetée de sombre, un corps trapu présentant un dos gris-brun uniforme et un ventre à peine plus clair. Chaque rectrice (grande plume rigide de la queue qui permet de diriger le vol) montre une tache blanche, vu de dessus quand la queue est étalée. Le bec est noir et les pattes brunâtres.


L'Hirondelle de rochers est présente en Europe dans les zones montagneuses (Péninsule ibérique, Pyrénées, Massif central, Alpes, Corse, Balkans, Carpates), en Afrique du Nord et dans tous les reliefs asiatiques jusqu'à la Chine. Elle est partiellement sédentaire en zone méditerranéenne.

En hiver, en France, elle privilégie les sites rupestres méditerranéens et les côtes rocheuses.

Elle affectionne particulièrement les escarpements rocheux mais peut également être trouvée nichant sur des sites artificialisés (tant qu'ils ne sont pas situés sur des zones de plaine), aussi bien au niveau du littoral que jusqu'à 2 800m d'altitude. Véritable acrobate, il n'est pas rare de l'apercevoir au ras des rochers ou en train de réaliser des descentes vertigineuses en piqué.



© M. BELAUD - CEN PACA



Son nid est composé de boue et de salive; la présence de ce matériau de construction, ainsi qu'un accès à l'eau douce, est essentielle à leur nidification. elle le construit dans des anfractuosités à l'abri des intempéries.

Il s'agit d'une espèce protégée; la raréfaction des insectes, le réchauffement climatique et les dérangements sont susceptibles de perturber son cycle de vie.

ZOOM SUR



© J.-C. TEMPIER - CEN PACA



LE MARTINET NOIR

Le Martinet noir a un corps allongé avec des ailes en faucilles. Son plumage est noirâtre, voire noir, et orné d'une tache blanche au niveau de la gorge. Sa queue est courte et fourchue, et son bec petit et sombre.

Il est présent presque partout en France, dans les zones montagneuses comme en plaine. Il va préférer les sites artificialisés avec des fissures et des anfractuosités pour sa nidification.

Il s'agit d'une espèce migratrice : il quitte la France entre la mi-juillet et la mi-août.

Son vol est rapide (il peut atteindre les 100 km/h) avec des battements vifs, mais il peut aussi planer. Cet oiseau se nourrit de "plancton aérien" : il consomme des insectes et des arachnides (araignées) qu'il attrape en vol, en altitude comme à la surface de l'eau.



© C. DELCLAUX - CEN PACA

Cette espèce est en vol constant, et ne se pose jamais - sauf en période de nidification : il rampe jusqu'à son nid caché sous les toitures ou dans les fissures. Il réalise donc toutes ses fonctions vitales en vol : se nourrir, dormir, s'accoupler, etc.

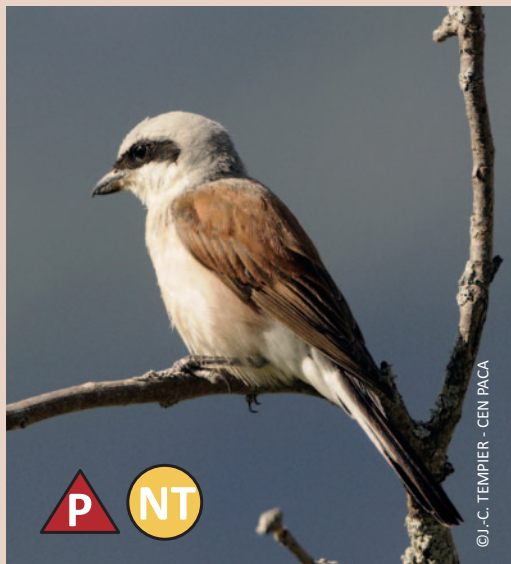


LES MILIEUX OUVERTS ET AGRICOLES





**Anémone
couronnée**
Anemone coronaria



**Pie-grièche
écorcheur**
Lanius collurio



Zygène de la Badasse
Zygaena rhadamanthus



© J.-C. TEMPIER - CEN PACA

UN REPTILE QUI PREND SES PATTES À SON COU

Le Seps strié est un étrange lézard serpentiforme à la peau grisâtre et lisse, de petite taille (rarement au-dessus de 40 cm de long). Il ressemble fortement à un orvet, mais, contrairement à ce dernier, il possède deux petites paires de pattes, plus ou moins développées, qu'il peut replier le long de son corps.

Espèce typiquement méditerranéenne, elle se retrouve dans les prairies et pelouses sèches. Discret et craintif, il aime se cacher dans les hautes herbes. Très agile grâce à ses petites pattes et son corps fin, il est difficile à observer et donne l'impression de nager dans l'herbe lorsqu'il prend la fuite.

Il hiberne généralement d'octobre à avril et se nourrit d'insectes, araignées et de myriapodes (groupe des « mille-pattes »).

Comme toutes les espèces de reptiles en France, ce lézard est protégé par la loi, il est donc interdit de le toucher, de le déranger ou de dégrader son habitat naturel. Il possède aussi un statut d'espèce « quasi menacée » à l'échelle régionale, étant particulièrement sensible à la perte et la fragmentation des milieux ouverts. Grâce à L'Atlas de la biodiversité communale mené sur le territoire, cette espèce a été observée pour la toute première fois sur Châteauneuf-Grasse !



© J.-C. TEMPIER - CEN PACA

ZOOM SUR



© U.SCHUMPP - CEN PACA

LES « LÈVE-TARD » CHEZ LES PLANTES

Si de nombreuses plantes fleurissent au printemps, d'autres apparaissent plus tard dans l'année.

Parmi celles-ci, la Céphalaire de Transylvanie *Cephalaria transylvanica* s'épanouit courageusement tout au long de l'été malgré des températures élevées et de fortes sécheresses.

Elle vit essentiellement sur au sein de friches, de jachères et de zones agricoles. Il s'agit d'une plante rare en France, elle est présente dans quatre départements, la Haute-Garonne, le Tarn, le Var et les Alpes-Maritimes.

Le cycle de vie inhabituel de cette plante présente plusieurs avantages. En effet, elle entretient une relation particulière avec les insectes. D'une part, à cette période, les autres plantes étant en fruit ou desséchées, elles deviennent le centre

de l'attention de nombreux insectes. Cette situation facilite grandement la fécondation des fleurs. De leurs côtés, les insectes sont aussi gagnants car ils disposent de ressources alimentaires relativement abondantes une plus longue partie de l'année.

La Céphalaire de Transylvanie est une espèce protégée en Région PACA, il est interdit de cueillir tout ou partie de la plante (y compris les graines). Elle est classée « en danger » sur la Liste rouge régionale des espèces menacées.



© U.SCHUMPP - CEN PACA



ZOOM SUR...



Ophrys à forme d'araignée *Ophrys arachnitiformis* © F. BEGOU PIERINI - CEN PACA

LES RELATIONS ENTRE ORCHIDÉES ET INSECTES

Les plantes et les insectes ont tissé des liens étroits au fil du temps. Ainsi certaines plantes se reproduisent grâce à l'action du vent alors que d'autres ont besoin des insectes dits « pollinisateurs » pour être fécondées et produire des graines. Les végétaux investissent alors leur énergie pour créer des signaux attractifs tels que la couleur ou le parfum. Généralement les insectes visitent les fleurs à la recherche d'éléments nutritifs essentiellement contenus dans le nectar et le pollen. Les pétales ou autres pièces florales se parent de motifs tels que des lignes ou des points servant de repères. Il existe de nombreuses formes d'associations plantes-insectes qui reposent parfois sur des mécanismes très élaborés. La famille des orchidées, qui compte de nombreux représentants en France, donne un bel aperçu du sujet.

Nous vous proposons ici quelques exemples pour illustrer ces propos.

LES OPHRYS

Il existe de nombreuses espèces d'Ophrys avec des formes et des couleurs différentes. D'une taille généralement modeste, entre 10 à 40cm et pouvant atteindre les 60cm pour les plus grands individus comme l'Ophrys mouche *Ophrys insectifera*, elles peuvent se faire discrètes mais l'oeil averti sait les repérer.

La forme particulière des fleurs donne un premier indice des particularités de ces plantes. En effet, elles ressemblent à des insectes, souvent évoqués au travers de leurs noms comme l'Ophrys abeille *Ophrys apifera* (1). Ce genre d'orchidées réserve plusieurs autres surprises. Pour commencer, elles ne produisent pas de nectar ; toutefois certaines attirent tout de même les insectes. En réalité, ces plantes ne se contentent pas d'imiter la forme des insectes, elles imitent aussi leurs odeurs, c'est le cas de l'Ophrys à

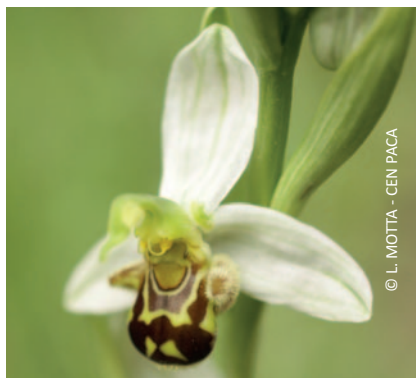


forme d'araignée *Ophrys arachnitiformis*. Ainsi les insectes visés sont leurrés et entament un processus nommé «pseudocopulation» au cours duquel des petits «sacs» de pollen se colleront sur leurs corps, et seront alors transportés sur une autre fleur.

L'ORCHIS PYRAMIDAL (2)

Cette plante est, elle aussi, dépourvue de nectar. De nombreuses études décrivent les stratégies dont elle fait usage pour attirer les insectes.

Ainsi, leur forme imiteraient d'autres plantes nécatrifères comme le Trèfle de prés, *Trifolium pratense*. Les papillons de jour et de nuit, semblent jouer un rôle important dans la reproduction de cette orchidée. En complément l'Orchis pyramidal produit un parfum fortement attractif pour les insectes. Les individus produisent des parfums différents ce qui diminuerait les chances qu'ils soient démasqués.



© L. MOTTA - CEN PACA

1 : *Ophrys abeille* *Ophrys apifera*



© F. BEGOU PIERINI - CEN PACA

2 : *Orchis pyramidal* *Anacamptis pyramidalis*

LES HABITATS HUMIDES ET LA RIPISYLVE

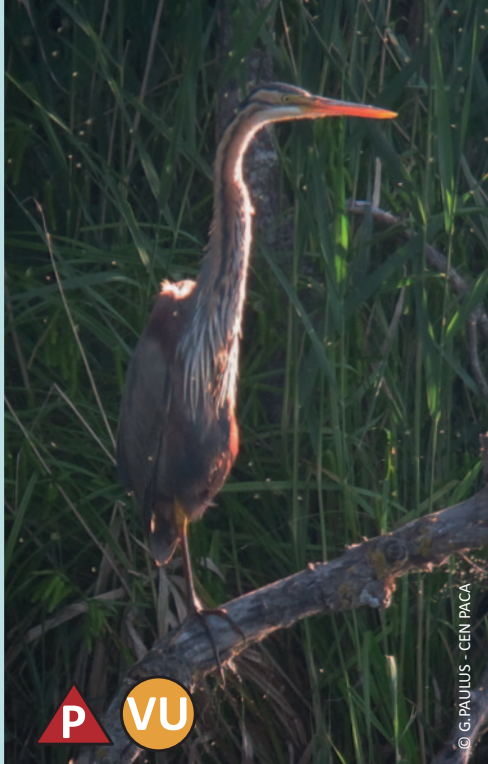




© U.SCHUMPP - CEN PACA

P

**Orchis
à fleurs lâches**
Anacamptis laxiflora



© G. PAULUS - CEN PACA

P VU

Héron pourpré
Ardea purpurea



© J. RENET - CEN PACA

P NT

Couleuvre vipérine
Natrix maura





© J.-C. TEMPIER - CEN PACA

LE MARTIN-PÊCHEUR, UN HABITANT DISCRET DES COURS D'EAU

Petit oiseau bleu et orange, le Martin pêcheur est une espèce typique des milieux humides. Il fréquente les eaux à la fois stagnantes et courantes. Il peut être observé dans des milieux naturels ou bien artificiels, du moment que l'eau est riche en petits poissons qu'il pêche à l'affût à l'aide de son bec long et fin.

On entend bien plus souvent ce petit oiseau discret qu'on ne le voit. Son cri est un « siii » appuyé très puissant et répété. C'est par ce cri que l'oiseau s'annonce quand il arrive en vol comme une flèche bleue au-dessus de l'eau pour pêcher. Les poissons constituent au moins 60% de son régime. En complément, il peut aussi se nourrir d'amphibiens, d'insectes aquatiques et parfois de quelques

mollusques. Sa présence est donc souvent considérée comme un indicateur de bonne qualité des cours d'eau.

Tout comme certains rapaces, le Martin-pêcheur rejette les parties indigestes de ses proies (écailles, os, arêtes) sous forme de petites pelotes de régurgitation blanches ou grises.

Il a aussi besoin d'une végétation plus ou moins fournie autour de ses points d'eau pour se percher en hauteur et fondre sur ses proies. Lorsqu'un poisson est repéré, il quitte son perchoir d'un vol rapide, vient percuter la surface de l'eau pour se saisir du poisson et regagne son perchoir. En France, il niche dans toutes les régions, excepté dans les massifs montagneux où il est très rare, voire absent. Dès le mois de février, les couples se forment et des courses-poursuites peuvent être observées sur les cours d'eau lors des parades nuptiales. De mars à août, les couples creusent un petit tunnel dans les berges sablonneuses pour y pondre 6 à 8 œufs.

Espèce protégée en France, elle est aussi considérée comme « vulnérable » sur le territoire métropolitain. Les modifications de son habitat (drainages, assèchement des zones humides, etc.) peuvent avoir des conséquences néfastes sur ses populations.



LES MILIEUX FORESTIERS





© F. BEGOU PIERINI - CEN PACA

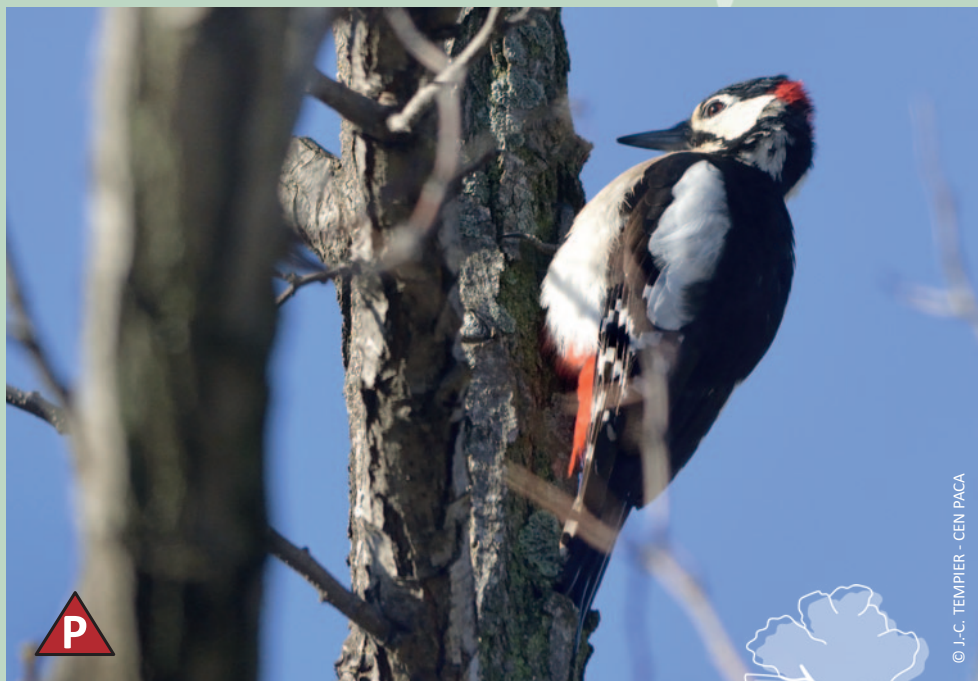
**Limodore
à feuilles avortées**
Limodorum abortivum



© J.-C. TEMPIER - CEN PACA



Grand Capricorne
Cerambyx cerdo



© J.-C. TEMPIER - CEN PACA



Pic épeiche
Dendrocopos major





DE LA VIE DANS LE BOIS : LE SCARABÉE RHINOCÉROS


Avec une longueur de 20 à 40 mm, le Scarabée rhinocéros est l'un des plus gros coléoptères d'Europe ! D'aspect luisant, de rougeâtre à noir, il s'observe au cours des soirées estivales, de juin à août.

Cette espèce présente un fort dimorphisme sexuel, c'est-à-dire une différence physique prononcée entre les deux sexes : le mâle arbore une longue corne courbée vers l'arrière similaire à la corne d'un rhinocéros, faisant référence à son nom. La femelle, quant à elle, est dépourvue de corne et possède un simple tubercule à la place.

En période de reproduction, le mâle utilise sa corne pour se battre contre d'autres prétendants : elle lui sert à soulever ses adversaires et à les projeter au sol pour séduire une femelle. Cette

dernière choisira de se reproduire avec le mâle triomphant du combat.

On qualifie cette espèce d'organisme « saproxylique », c'est-à-dire réalisant tout ou partie de son cycle de vie dans le bois mort. Chez le Scarabée rhinocéros, la femelle recherche du bois dépérissant pour pondre après la phase de reproduction. Les larves se nourrissent de feuilles, de bois pourris ou de sciure en décomposition pour se développer. Les adultes, quant à eux, se nourrissent de nectar, de sève de plantes et de fruits. Les espèces saproxyliques occupent une place très importante au sein des écosystèmes forestiers européens. Les coléoptères saproxyliques constituent à eux seuls près de 20 % de cette diversité avec près de 2500 espèces en France. Ils occupent ainsi des fonctions indispensables dans les processus de dégradation et de recyclage de la biomasse végétale.



La décomposition du bois mort permet de recycler le carbone dans l'écosystème en le redistribuant dans le sol pour les arbres vivants.

Considérez comme un écosystème à part entière, on estime que ...

25 % des espèces animales et végétales strictement forestières dépendent du bois mort.



LE SAVIEZ-VOUS ?

Il peut transporter jusqu'à

850 FOIS

son propre poids !

LES BONS GESTES



Je laisse des tas de bois mort au sol pour nourrir certains insectes et abriter certains animaux (comme les hérissons)



Si je veux restaurer mes murets, je réutilise les pierres qui le composaient pour créer un nouveau mur en pierres sèches (cela va créer des micro-habitats pour des végétaux et des animaux qui ne seraient pas présents sur un mur en béton par exemple)



Je laisse un espace où la terre est à nue (sans végétaux, avec si possible une terre sableuse) pour fournir un gîte aux abeilles solitaires qui y creusent leurs terriers



J'installe des nichoirs à oiseaux et/ou chauves-souris pour leur offrir un abri si nécessaire (le mieux reste des nichoirs en bois non poncé, non traité et supportant la pluie, posés à minimum 2 mètres au-dessus du sol et hors de portée des chats et autres prédateurs éventuels)



J'installe un hôtel à insectes pour qu'ils puissent s'abriter s'ils en ont besoin



Je minimise les endroits bétonnés / non végétalisés pour permettre au sol de remplir ses fonctions (filtration et purification de l'eau, participation au cycle du carbone, production de ressources, etc.)



Je privilégie les "clôtures végétales" : des haies à la place de murs bétonnés, grillages ou feuillages en plastique



J'essaie d'avoir des haies les plus diversifiées possibles en termes d'essences et de dates de floraison, pour offrir une nourriture riche aux insectes pollinisateurs et des abris aux oiseaux



Je taille mes haies au tout début du printemps (avant le 15 mars) et en automne (uniquement en automne pour les haies fleuries), mais surtout pas en été. Je bêche en automne également, une fois tous les deux ans



Les obligations légales de débroussaillage s'appliquent à ma propriété si je me trouve à moins de 200 mètres de forêts, landes ou garrigues : si je ne suis pas dans ce cas de figure, je ne suis pas obligé de débroussailler (sauf exceptions, je n'hésite donc pas à me renseigner auprès de ma commune sur les obligations en vigueur afin de ne pas débroussailler alors que cela n'est pas nécessaire)



Je tonds le moins souvent possible (j'arrête de tondre entre mars et août pour permettre aux plantes et insectes d'accomplir leurs cycles de vie) et je ne tonds pas à ras (j'essaie de ne jamais couper plus court qu'à 8-10 cm au-dessus du sol)



Je favorise la végétation spontanée (laisser faire) sur certaines zones et je laisse au moins une partie de mon terrain se fleurir tout seul (pâquerettes, trèfles blancs, renoncules rampantes et autres plantes spontanées attireront d'autres pollinisateurs)



Je plante des végétaux locaux de ma Région et apprécie des insectes pollinisateurs (arbusier, thym, romarin, etc.)

LES BONS GESTES



Je laisse de petites ouvertures dans mes clôtures pour permettre aux petits animaux de circuler d'un site végétalisé à un autre



Je minimise au maximum l'éclairage nocturne dans mon jardin / autour de mon logement pour ne pas perturber les espèces nocturnes (et je m'assure qu'il soit orienté vers le bas)



J'évite d'utiliser des pesticides / produits désherbants chimiques / engrais chimiques pour ne pas polluer le sol



En été, je laisse une vasque avec de l'eau pour les oiseaux et insectes – j'y mets des cailloux ou autres supports pour éviter que des insectes ne s'y noient, et je remplace régulièrement l'eau de la vasque



Je récupère l'eau de pluie pour arroser mes plantes (cela me permet de consommer moins d'eau potable)



Je mets une clochette ou un collier coloré à mes animaux de compagnie qui vont en extérieur pour avertir la faune sauvage quand ils sont dans les alentours (les chats tuent tous les ans des millions de petits animaux sauvages)

POURQUOI FAVORISER LES POLLINISATEURS ?

Parce qu'ils sont responsables de la pollinisation des fleurs et de 70% de la production alimentaire mondiale, mais également parce qu'ils sont une source de nourriture indispensable pour les oiseaux et certains mammifères. Leur présence permet donc le bon fonctionnement des écosystèmes.

QUI SONT LES POLLINISATEURS ?

Les abeilles, mais pas que ! La pollinisation est également réalisée par d'autres insectes volants (papillons, bourdons, mouches, etc), des oiseaux, des rongeurs et des chauves-souris.



Pour en savoir plus...

Mairie de Châteauneuf-Grasse
ville-chateauneuf.fr

Les Atlas de la Biodiversité Communale
(site de l'Office Français de la Biodiversité)

<https://www.ofb.gouv.fr/les-atlas-de-la-biodiversite-communale>

...et découvrir le patrimoine naturel de la Région

Conservatoire d'espaces naturels
de Provence-Alpes-Côte d'Azur
cen-paca.org



REMERCIEMENTS

La commune de Châteauneuf-Grasse tient à remercier tout particulièrement :

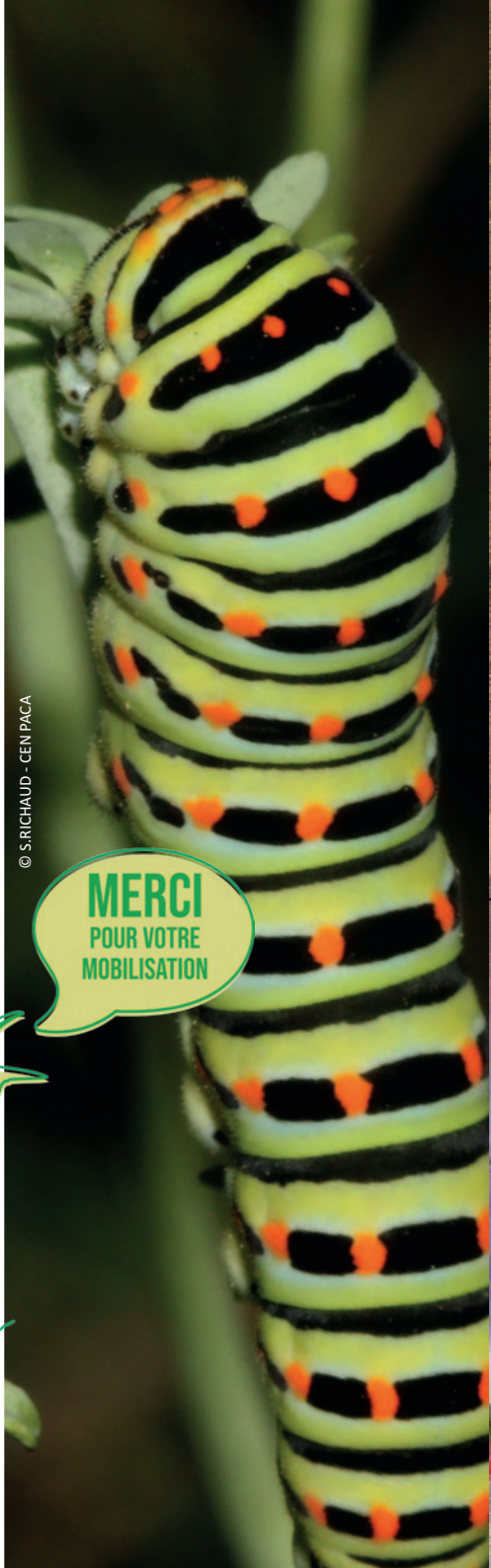
L'Office Français de la Biodiversité. En ayant été lauréate de l'appel lancé par l'OFB, la commune a pu réaliser cet Atlas de la Biodiversité Communale. Le Conservatoire d'espaces naturels Provence-Alpes-Côte d'Azur, et notamment Henri Spini, son Président, Anaïs Syx, Responsable du Pôle Alpes-Maritimes, Laurène Chevallier, chargée de mission entomofaune, Ugo Schumpp, chargé de mission et botaniste, et ses adhérents Gisèle Beaudoin, Colette Delclaux, Pierre Desrioux, Denis Meinier, Laurent Wagner, Gillian Winter.

Un immense merci à : Chloé Bonhomme qui aura été à l'origine de la démarche en Service civique à la commune, et qui aura permis son aboutissement. Aux services de la commune, et particulièrement à Ludovic Thébault qui aura mis sa passion au service de ce beau projet partagé.

Et enfin un grand merci aux propriétaires, aux associations locales, aux élus du conseil, qui ont facilité la réalisation des actions, à chacune et chacun d'entre vous qui ont participé aux rencontres, aux ateliers et qui avez permis la mise en valeur de l'extraordinaire biodiversité de la Commune.

«Nous n'héritons pas de la terre de nos parents, nous l'empruntons à nos enfants.»

Antoine de Saint-Exupéry



© S.RICHAUD - CEN PACA

MERCI
POUR VOTRE
MOBILISATION





© L. THEBAULT